

**SICAV CROISSANCE**  
**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2025**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2025**

***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV–CROISSANCE » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 22.319.145, un actif net de D : 22.294.408 et un bénéfice de la période de D : 825.312.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV–CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Décembre 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

**Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 19 janvier 2026

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Said MALLEK**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025**  
 (Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Portefeuille-titres</b>			
Actions et droits rattachés		15 289 307	12 027 591
Obligations et valeurs assimilées		1 510 076	1 590 075
Titres OPCVM		895 241	614 525
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>4 624 522</b>	<b>3 883 554</b>
Placements monétaires	5	4 623 902	3 883 075
Disponibilités		620	479
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<b>-</b>	<b>500 000</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>22 319 145</b>	<b>18 615 745</b>
<hr/>			
<b>PASSIF</b>			
Autres créateurs divers	7	24 738	23 067
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>24 738</b>	<b>23 067</b>
<hr/>			
<b>ACTIF NET</b>			
Capital	8	21 267 112	17 644 882
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		36	20
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 027 261	947 775
<b>ACTIF NET</b>		<b>22 294 408</b>	<b>18 592 677</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>22 319 145</b>	<b>18 615 745</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<b>Note</b>	<b>Période du 01/10 au 31/12/2025</b>	<b>Période du 01/01 au 31/12/2025</b>	<b>Période du 01/10 au 31/12/2024</b>	<b>Période du 01/01 au 31/12/2024</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	9	26 721	928 603	29 195	916 023
Dividendes		-	816 986	-	804 219
Revenus des obligations et valeurs assimilées		26 721	111 617	29 195	111 804
<b>Revenus des placements monétaires</b>	10	57 519	238 057	59 411	223 858
<b>Revenus des prises en pension</b>	11	31 707	60 205	-	-
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		115 946	1 226 864	88 606	1 139 881
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	(38 946)	(143 387)	(32 464)	(126 375)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		77 000	1 083 477	56 142	1 013 506
<b>Autres charges</b>	13	(12 093)	(47 719)	(10 457)	(43 904)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		64 907	1 035 758	45 685	969 602
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		(11 696)	(8 498)	1 159	(21 827)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		53 212	1 027 261	46 844	947 775
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		11 696	8 498	(1 159)	21 827
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		741 996	2 706 375	81 241	730 808
<b>Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres</b>		20 873	153 445	14 871	166 698
<b>Frais de négociation de titres</b>		(2 464)	(2 890)	(246)	(1 583)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		825 312	3 892 688	141 550	1 865 525

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2025	Période du 01/01 au 31/12/2025	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	825 312	3 892 688	141 550	1 865 525
Résultat d'exploitation	64 907	1 035 758	45 685	969 602
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	741 996	2 706 375	81 241	730 808
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	20 873	153 445	14 871	166 698
Frais de négociation de titres	(2 464)	(2 890)	(246)	(1 583)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	(945 519)	-	(826 076)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<u>(252 155)</u>	<u>754 561</u>	<u>22 820</u>	<u>63 287</u>
<b>Souscriptions</b>				
- Capital	6 490 563	7 887 551	33 366	931 087
- Régularisation des sommes non distribuables	942 406	1 028 064	1 550	9 141
- Régularisation des sommes distribuables	359 105	380 259	1 867	7 541
<b>Rachats</b>				
- Capital	(6 699 646)	(7 162 879)	(12 591)	(833 194)
- Régularisation des sommes non distribuables	(973 781)	(987 436)	(664)	(21 920)
- Régularisation des sommes distribuables	(370 801)	(390 997)	(708)	(29 368)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b><u>573 158</u></b>	<b><u>3 701 730</u></b>	<b><u>164 370</u></b>	<b><u>1 102 736</u></b>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période	21 721 250	18 592 677	18 428 307	17 489 942
En fin de période	22 294 408	22 294 408	18 592 677	18 592 677
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>				
En début de période	56 069	53 251	53 185	52 940
En fin de période	55 438	55 438	53 251	53 251
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b><u>402,150</u></b>	<b><u>402,150</u></b>	<b><u>349,152</u></b>	<b><u>349,152</u></b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b><u>3,81%</u></b>	<b><u>20,28%</u></b>	<b><u>0,77%</u></b>	<b><u>10,41%</u></b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 décembre 2025

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas,

une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2025 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2025.

### **3.3-*Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées***

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

### **3.4-*Opérations de pensions livrées***

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

### **3.5- *Evaluation des autres placements***

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.6- *Cession des placements***

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2025 à D : 17.694.623 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2025	% Actif Net
	<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>6 680 212</b>	<b>15 289 307</b>	<b>68,58%</b>
	<b>Actions</b>		<b>6 680 212</b>	<b>15 289 307</b>	<b>68,58%</b>
TN0001800457	Actions BIAT	17 488	185 636	1 932 302	8,67%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 476	535 733	1 064 897	4,78%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 381	1 364 930	6,12%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256	273 980	1,23%
TN0002200053	Actions BT	208 347	1 310 514	1 316 961	5,91%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	31 319	235 937	2 090 637	9,38%
TN0003400058	Actions Amen Bank	32 730	219 021	1 627 957	7,30%
TN0002300358	Actions AIR Liquide	10 738	1 066 664	1 611 237	7,23%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671	5 443	0,02%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607	767 903	3,44%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 792	84 430	0,38%
TN0006560015	Actions SOTUVER	3 000	35 832	41 433	0,19%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710	14 258	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071	33 699	0,15%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 361	124 407	0,56%
TN0007400013	Actions Carthage cement	415 000	783 701	776 050	3,48%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	17 072	110 765	149 465	0,67%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	68 471	376 600	857 188	3,84%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775	218 635	0,98%
TN0007270010	Actions TPR	29 700	128 783	341 431	1,53%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	8 000	167 621	99 528	0,45%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 944	255 581	1,15%
TN0007670011	Actions Délice Holding	18 420	126 836	236 955	1,06%
	<b>Titres des organismes de placement collectif</b>		<b>894 618</b>	<b>895 241</b>	<b>4,02%</b>
TNW9FDO2UUM9	SICAV CAPITALISATION PLUS	8 340	894 618	895 241	4,02%
	<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilées</b>		<b>1 452 000</b>	<b>1 510 076</b>	<b>6,77%</b>
	<b>* Obligations de sociétés</b>		<b>112 000</b>	<b>117 214</b>	<b>0,53%</b>
TN0003600509	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	112 000	117 214	0,53%
	<b>* Emprunt national</b>		<b>1 340 000</b>	<b>1 392 862</b>	<b>6,25%</b>
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000	614 697	2,76%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	240 000	245 495	1,10%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 1T/2024 TMM+1,75%	5 000	500 000	532 670	2,39%
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 026 829</b>	<b>17 694 623</b>	<b>79,37%</b>
	<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>79,28%</b>

## Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2025 à D : 4.623.902 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
	<b>COMPTES A TERME</b>	<b>3 581 000</b>	<b>3 621 824</b>			<b>16,25%</b>
	Compte à terme au 06/01/2026 ( 3 mois au taux de 6,99%) Compte à terme au 29/03/2026 ( 3 mois au taux de 6,99%)	3 081 000 500 000	3 121 594 500 230	92 90	N° 083013 N° 081944	14,00% 2,24%
	<b>CERTIFICATS DE DEPOTS</b>	<b>497 683</b>	<b>498 071</b>			<b>2,23%</b>
TN42X8Z52D56	Certificat de dépôt au 25/01/2026 (au taux de 6,99% )	497 683	498 071	30	Banque de Tunisie	2,23%
	<b>CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES</b>	<b>499 428</b>	<b>504 006</b>			<b>2,26%</b>
	Pension livrée AMEN BANK au 02/01/2026 ( 42 jours) au taux de 8,25%	499 428	504 006	42		2,26%
	<b>TOTAL</b>	<b>4 578 112</b>	<b>4 623 902</b>			<b>20,74%</b>
	<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>20,72%</b>	

## Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste accuse au 31 Décembre 2025 un solde nul contre D: 500.000 à la même date de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

31/12/2025      31/12/2024

Certificat de dépôt échus à encaisser	-	500 000
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>500 000</b>

## Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2025 un montant de D : 24.738 contre D : 23.067 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Redevance CMF	1 896	1 570
Etat, retenue à la source	3 895	3 246
Commissaire aux comptes	18 547	17 851
Rémunération PDG	400	400
<b>TOTAL</b>	<b>24 738</b>	<b>23 067</b>

## Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 décembre 2025 se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2024

Montant	17 644 882
Nombre de titres	53 251
Nombre d'actionnaires	13

### Souscriptions réalisées

Montant	7 887 551
Nombre de titres émis	23 804
Nombre d'actionnaires nouveaux	7

### Rachats effectués

Montant	(7 162 879)
Nombre de titres rachetés	(21 617)
Nombre d'actionnaires sortants	(5)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 706 375
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	153 445
Frais de négociation de titres	(2 890)
Régularisation des sommes non distribuables	40 628

### Capital au 31-12-2025

Montant	21 267 112
Nombre de titres	55 438
Nombre d'actionnaires	15

### Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 26.721 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2025, contre D : 29.195 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2025	du 01/01 au 31/12/2025	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024
<b><u>Dividendes</u></b>				
- des actions	-	816 986	-	738 101
- des titres OPCVM	-	-	-	66 119
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>				
Revenus des obligations - intérêts	2 141	9 234	2 576 (*)	10 796 (*)
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - intérêts (Emprunt National)	24 580	102 383	26 619 (*)	101 008 (*)
<b>TOTAL</b>	<b>26 721</b>	<b>928 603</b>	<b>29 195</b>	<b>916 023</b>

(\*): Retraité pour les besoins de comparabilité

### Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2025 à D : 57.519 contre D : 59.411 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2025	du 01/01 au 31/12/2025	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024
Intérêts sur comptes à terme	50 411	208 269	50 775	190 209
Intérêts sur certificats de dépôt	7 108	29 788	8 637	33 649
<b>TOTAL</b>	<b>57 519</b>	<b>238 057</b>	<b>59 411</b>	<b>223 858</b>

### Note 11 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2025 à D : 31.707, contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2024, et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées, et se détaille comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2025	du 01/01 au 31/12/2025	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024
Intérêts des pensions livrées	31 707	60 205	-	-

<b>TOTAL</b>	<b>31 707</b>	<b>60 205</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
--------------	---------------	---------------	----------	----------

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2025 à D : 38.946 contre D : 32.464 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent ainsi :

	<b>du 01/10 au 31/12/2025</b>	<b>du 01/01 au 31/12/2025</b>	<b>du 01/10 au 31/12/2024</b>	<b>du 01/01 au 31/12/2024</b>
Commission de gestion	33 382	122 903	27 826	108 321
Rémunération du dépositaire	5 564	20 484	4 638	18 054
<b>TOTAL</b>	<b>38 946</b>	<b>143 387</b>	<b>32 464</b>	<b>126 375</b>

**Note 13 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2025 à D : 12.093 contre D : 10.457 pour la même période de l'exercice 2024 et se détaille ainsi :

	<b>du 01/10 au 31/12/2025</b>	<b>du 01/01 au 31/12/2025</b>	<b>du 01/10 au 31/12/2024</b>	<b>du 01/01 au 31/12/2024</b>
Redevance CMF	5 563	-	-	18 054
Honoraires commissaire aux comptes	4 903	19 202	4 393	18 120
Rémunération du PDG	1 200	4 800	1 200	4 800
TCL	416	3 200	222	2 874
Autres	11	34	5	56
<b>TOTAL</b>	<b>12 093</b>	<b>47 719</b>	<b>10 457</b>	<b>43 904</b>

**Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.